1 mai 1981 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Interview de M. Valéry Giscard d'Estaing à "Presse-Océan", Paris, Palais de l'Élysée, mai 1981.

QUESTION.- Depuis quelques jours, on vous interroge beaucoup sur le passé. En sept années, ici comme ailleurs, nous avons pu suivre vos -entreprises, juger de vos réussites, de vos échecs, -fruits parfois d'une trop grande confiance trahiepar les événements. Par exemple, en 1974, lorsque vous avez dit en substance aux Français : "Partez tranquilles en vacances, la crise c'est notre affaire". Mais la crise s'est confirmée. Et aggravée...
- Ce qui nous intéresse en fait c'est "Demain". Quel avenir pour les Français ? Quelle société ? Un pas de plus en avant, ou en arrière, vers le libéralisme qui n'a pas résolu les problèmes : l'inflation, la hausse des prix, etc... Des prix qui n'ont pas baissé parce que la concurrence espérée n'a pas ou guère joué. On a assisté à des ententes corporatives. Dans le domaine du pain, entre autres, où les "accords occultes" ont été révélés par l'affaire de la baguette. Dans le secteur des appareils ménagers, c'est encore pire : comment peut-on croire à une possible concurrence quand les quelques vingt marques existantes sortent des mains de deux seuls constructeurs ? Ce ne sont que deux exemples : la partie visible de l'iceberg. Alors qu'envisagez-vous pour enrayer cette situation dont souffrent nombre de familles françaises.
- LE PRESIDENT.- Pour répondre à votre question il faut examiner la situation économique de la France et on ne peut le faire qu'en référence à la situation de l'économie occidentale. C'est une chose essentielle à comprendre aujourd'hui : la France, par l'importance de son commerce extérieur, de ses exportations, fait partie de l'ensemble économique occidental.\
`Réponse`.
- Cette ouverture de l'économie française sur l'Europe et le monde est la condition de l'efficacité de nos entreprises, du maintien de la croissance, de la sauvegarde de nos emplois, de l'accroissement du pouvoir d'achat. Notre industrie automobile serait-elle ce qu'elle est si nous n'exportions pas la moitié de sa production ? Evidemment, la contrepartie de cette situation est que nous devons supporter les chocs que subit l'économie occidentale dans son ensemble et que nous ne pouvons nous isoler. En effet comment la France pourrait-elle échapper aux difficultés économiques qui assaillent le monde ? Dans tous les pays, la hausse des prix s'est accélérée, la croissance s'est ralentie, l'emploi s'est détérioré. Le seul jugement objectif sur la situation française est celui qui repose en premier lieu sur une comparaison entre la situation de la France et celle des grands pays industrialisés, et qui tient compte des "séismes" économiques que le monde connaît depuis bientôt dix ans : la crise du système monétaire international, la vague d'inflation, le quadruplement puis, à nouveau, le doublement du prix du pétrole, le durcissement brutal de la concurrence internationale.
- On peut alors constater que les performances économiques et sociales réalisées en France au-cours des dernières années sont plus qu'honorables : qu'il s'agisse de la croissance, des revenus, des exportations, de l'indépendance énergétique ou des créations d'emploi, la France occupe presque partout le premier ou le second rang dans le monde. Les étrangers le savent parfaitement, qui sont bien souvent surpris des jugements que certains hommes politiques français portent sur la situation et les capacités de leur propre pays.
- La France a d'excellents atouts : ses hommes, ses institutions, ses techniques, ses industries, son espace, sa situation géographique. Il faut utiliser à plein ces atouts. Nous l'avons fait dans le passé. Nous pouvons encore le faire, à condition de ne pas nous laisser diviser par des querelles artificielles et stériles, et de ne pas perdre notre énergie dans de dangereuses aventures politiques

et économiques qui mettraient en cause ce qui est essentiel : une économie libre, l'appartenance au marché commun européen, `CEE` la capacité d'innover, d'investir et d'exporter.\
QUESTION.- Stopper la montée des prix c'est aussi sauver le pouvoir d'achat. Quelles autres mesures prendriez-vous en faveur des salariés ? Ces Français qui ne dissimulent pas leurs gains devant l'impôt et sont ainsi les "vaches à lait" de l'Etat. Réforme fiscale : impôts plus lourds pour les grosses sociétés, les grandes fortunes. Hausse des salaires ou réduction du temps de travail ?
- LE PRESIDENT.- Depuis sept ans, le pouvoir d'achat des Français a augmenté chaque année, malgré un environnement international particulièrement difficile et deux prélèvements pétroliers. Au total, il s'est accru de 23,5 % sur la période, c'est-à-dire de près du quart. De ce résultat nous pouvons tirer une légitime fierté. Dans de nombreux pays, au-cours de ces années, le pouvoir d'achat a en effet régressé. Cela ne s'est jamais produit en France. La France est le pays occidental où le pouvoir d'achat a le plus progressé : 23,5 % contre 17,4 % en Allemagne fédérale, 15,3 % aux Etats-Unis, et 11,0 % au Royaume-Uni, par exemple.
- Assurer le maintien et une progression du pouvoir d'achat au-cours des prochaines années reste un objectif accessible, à condition de pratiquer une politique sérieuse.
- Le rôle d'une campagne électorale n'est pas de séduire l'électeur en accumulant des promesses plus ou moins fallacieuses. Il est de lui dire la vérité. Le pouvoir d'achat n'est pas un "don du ciel". Il ne se décrète pas. Il est le résultat de nos efforts personnels et collectifs. La seule façon de faire progresser le pouvoir d'achat des Français est d'augmenter la production nationale et d'accroître la productivité et non pas de distribuer des revenus illusoires.\
`Réponse`.
- Venons-en à la question importante de la réduction du temps de travail.
- Réduire la durée du travail semble une idée séduisante. Il y a environ 1 % de chômeurs en France. Chacun n'aurait qu'à réduire son horaire de 7 % et le chômage disparaîtrait. Hélas ! Un travailleur n'en remplace pas nécessairement un autre. D'autre-part, accepter 7 % de réduction d'horaires sans consentir à la réduction de salaire correspondant c'est se faire un cadeau illusoire à soi-même et faire un faux cadeau aux chômeurs. où l'entreprise trouvera-t-elle les ressources pour payer 7 % de salaires supplémentaires ? Une réduction d'horaires à revenu inchangé, c'est, finalement, réduire la production et donc le niveau de vie de tous sans résoudre le problème du chômage. Les salariés qui travaillent n'ont jusqu'à présent manifesté aucun enthousiasme pour une réduction d'horaire accompagnée d'une diminution de salaire. C'est dans cette perspective qu'il faut considérer le problème du partage du travail.
- Une nouvelle perception du couple travail - loisir est en-train d'apparaître. Les partenaires sociaux, plus près du terrain, le comprennent mieux que les partis politiques.
- Un changement s'est également produit dans l'attitude à l'égard des horaires souples. La demande à l'égard des horaires souples a d'abord été accueillie avec une certaine froideur par les partenaires sociaux et par l'Etat. Car l'horaire souple compliquait la gestion et changerait les habitudes. Mais la demande était forte et les obstacles ont été progressivement aplanis.\
`Réponse`.
- Nous sommes encore, en ce qui concerne le travail à temps partiel, dans cette première phase. Les employeurs, administrations publiques en tête, freinent l'évolution. Car il est vrai que les horaires partiels rendent plus difficile l'organisation du travail. Mais la demande est irrésistible, et nous devons abandonner nos réticences et coordonner nos efforts pour porter l'offre du temps partiel au niveau de cette demande. C'est le moyen, et le seul, de répondre à l'attente des femmes qui veulent vivre selon leurs aspirations nouvelles c'est-à-dire concilier leur vie de famille et leur vie de travail. L'Etat montrera l'exemple. Les partenaires sociaux prendront leurs responsabilités.
- L'attitude des Français à l'égard des réductions d'horaires est, elle aussi, en-train de se modifier. La dure crise qui nous frappe doit nous faire réfléchir. Deux choses sont maintenant mieux comprises : la compétitivité défend l'emploi £ les réductions d'horaires, à revenu inchangé, compromettent l'emploi.
- Cela est capital £ car si notre manière de penser évolue alors, nos comportements peuvent évoluer parallèlement

évoluer parallèlement.
- Il suffirait que nous fassions chaque année une partie du chemin pour que, cette action étant ajoutée à toutes les autres, le problème du chômage soit fondamentalement changé. Nous l'avons fait constamment depuis vingt ans, sans le savoir. Les horaires hebdomadaires ont été réduits de 46 à 40 heures. Et c'était une période de suremploi ! C'est pourquoi nous avons accueilli jusqu'à 2 millions d'étrangers. Aujourd'hui le taux de croissance a diminué. Du même coup, les réductions d'horaires se sont ralenties, au moment même où elles seraient plus opportunes. Cette situation paradoxale est beaucoup mieux perçue, en-particulier depuis les travaux de préparation du VIIIème Plan et les longues discussions entre partenaires sociaux au-cours des deux dernières années. La voie est donc clairement tracée.\
QUESTION.- Sur la crise dans l'industrie des pays de Loire et l'aggravation du chômage.
- LE PRESIDENT.- Vous soulevez là plusieurs problèmes. Tout d'abord celui du terminal méthanier. Permettez-moi de vous rappeler que c'est un investissement énorme : pour dix milliards de mètres cubes de gaz, le coût de l'opération au total est de-l'ordre du milliard de francs, c'est-à-dire de cent milliards de centimes. Son but principal est, bien sûr, l'approvisionnement énergétique, mais il est tout à fait souhaitable, comme vous le soulignez, qu'il permette également des implantations d'entreprises.
- En ce qui concerne l'utilisation des capacités de froid, les études se poursuivent mais je vous rappelle dès à présent que les frigories liées au réchauffement du gaz ont permis l'installation d'une centrale qui fonctionne avec une turbine d'une puissance électrique installée de 10 mégawatts.
- Plus généralement, l'activité du port peut être envisagée avec optimisme. La modernisation de la raffinerie de Donges garantit à long terme le maintien du trafic pétrolier. La construction de la nouvelle centrale thermique de Cordemais va assurer un trafic charbonnier supplémentaire et très important, puisqu'il faut pour l'accueillir construire un quai minéralier qui va coûter 150 millions avec les engins de levage. Du reste, le port a réalisé beaucoup d'investissements : le chenal a été approfondi, 400 hectares de zones industrielles ont été réalisées en bordure de l'estuaire, un quai à marchandises diverses est en-cours de construction.
- Tout cela s'ajoute aux autres trafics et est de -nature à assurer l'expansion rapide du port.\
`Réponse`.
- Le second problème est celui de la Navale `industrie navale` et de l'emploi £ les effectifs qui, vous le rappelez, sont de-l'ordre de 5000, me paraissent maintenant stabilisés. Le carnet de commandes d'Alsthom-Atlantique est satisfaisant et lui permet d'envisager le moyen terme sans inquiétude. Les problèmes posés par les sections annexes de ce chantier font l'objet d'études attentives et en ce qui concerne la chaudronnerie en-particulier, j'observe qu'aucun licenciement ne sera prononcé.
- Mais surtout l'Etat a engagé un effort exceptionnel en faveur de la diversification industrielle de la Basse-Loire. Le Fond spécial d'adaptation industrielle (FSAI) a aidé depuis fin 1978, la création de 3000 emplois dans les secteurs d'avenir : informatique (BENSON), micro éclectronique (MATRA), aéronautique (SNECMA) - 700 emplois supplémentaires devraient d'ailleurs être décidés dans les jours qui viennent.
- Je souhaite que les habitants de la Loire-Atlantique prennent conscience de l'effort accompli, certes avec l'aide de l'Etat, mais en grande partie grâce à leur dynamisme et leur réalisme.\
QUESTION.- `Sur le chômage des jeunes, la réforme de l'enseignement, et l'enseignement privé`.
- LE PRESIDENT.- Votre question distingue deux problèmes sur lesquels je vais, si vous le permettez, répondre successivement.
- Il y a sept ans 225000 jeunes sortaient du système d'éducation sans la moindre formation. Ils ne sont plus aujourd'hui que 95000. C'est encore trop et nous devons faire mieux. Nous le ferons par une action concentrée de l'Education nationale et des entreprises, développée avec l'aide de l'Etat. Par ailleurs, nous poursuivrons les réformes qui ont été mises en oeuvre pour adapter à la vie moderne nos enseignements professionnels et nos enseignements généraux. Mais nous le ferons sans renoncer à la vocation principale d'une bonne éducation : former moralement et

intellectuellement des esprits libres, des citoyens responsables, des Français maîtres de leur langue et de leur culture.\
`Réponse`.
- Vous me parlez aussi de l'enseignement libre.
- Il joue en effet un rôle essentiel dans notre pays et particulièrement dans votre région et il le joue à plusieurs titres.
- Il permet aux parents qui le souhaitent, de donner à leurs enfants le mode d'éducation qui correspond à leurs préférences religieuses ou morales. Il permet de scolariser un nombre considérable d'enfants français en respectant les règles générales et les programmes de notre enseignement. Il constitue dans notre société un élément de pluralisme auquel je suis particulièrement attaché.
- Je constate que l'enseignement libre est très largement accepté par les Français. Les lois qui ont été votées il y a 20 ans font désormais l'objet d'un consensus très large. Elles ont permis d'assurer aux établissements d'enseignement privé les financements dont ils avaient besoin.
- Je me suis efforcé depuis 1974 de poursuivre la grande réforme de M. Michel Debré en faveur de l'enseignement privé. Les moyens de fonctionnement nécessaires ont été accordés par les différents budgets. Par plusieurs textes, par des lois et des décrets, nous avons donné aux maîtres de l'enseignement privé des conditions de carrière et d'accès à la retraite très exactement semblables à celles de leurs collègues de l'enseignement public. C'était une question d'équité. J'ai veillé à ce que cette revendication légitime soit satisfaite.
- Nous pouvons dire qu'aujourd'hui les établissements publics comme les établissements privés concourent à la formation et à l'éducation des jeunes Français. Les querelles anciennes sont apaisées. Je m'inquiète d'entendre certains vouloir ranimer ces discordes. Il ne devrait venir à l'esprit de personne de remettre en cause la concorde qui a été ainsi instaurée à la plus grande satisfaction des parents et des éducateurs.
- Il convient naturellement de parfaire l'oeuvre déjà accomplie dans l'esprit de paix et d'équité qui a prévalu jusqu'ici. J'y veillerai personnellement.\
QUESTION.- `Sur le désenclavement autoroutier et aéérien de Nantes, ainsi que sur son développement sportif`.
- LE PRESIDENT.- Pour terminer l'autoroute Paris - Nantes, il reste en effet à construire la section Angers - Le Mans. Cette opération a été déclarée d'utilité publique le 4 mars 1980, et le ministère des transports réalise actuellement les études techniques et financières afin d'aboutir à la désignation d'un concessionnaire £ l'objectif est une mise en service en fin 1984. En ce qui concerne l'autoroute Angers - Tours, vous savez que des divergences sont apparues sur-le-plan local, et que l'on s'oriente actuellement vers la réalisation d'une voie express.
- Le site de Notre-Dame-des-Landes présente certainement de bonnes caractéristiques pour la réalisation d'un aéroport, mais compte tenu du trafic actuel de Château-Bougon, le problème ne se pose pas à court terme. En revanche, je me réjouis de constater que les efforts réalisés permettent de faire de Château-Bougon non seulement un aéroport de voyageur mais aussi un aérodrome de frêt.
- Quant au franchissement de la Loire à Cheviré, il s'inscrit dans la réalisation du contournement ouest de Nantes, pour laquelle deux solutions techniques sont possibles : tunnel ou pont, pour un coût de 300 millions de francs. Actuellement on envisage la conclusion d'un contrat entre l'Etat et le Syndicat intercommunal de la voirie rapide de l'agglomération nantaise, portant non seulement sur le contournement ouest mais aussi sur l'achèvement de la pénétrante sud de Nantes, car les problèmes de l'agglomération forment un ensemble.
- Enfin, pour le financement du stade européen, le ministre de la jeunesse et des sports est en contact avec le maire de Nantes, et j'espère que les négociations, qui concernent également le département et l'EPR, aboutiront prochainement.\
QUESTION.- Les Français de l'Ouest se posent beaucoup d'autres questions. Sur la politique étrangère £ sur l'Europe, qu'elle soit agricole (quelle attitude faudra-t-il avoir vis-à-vis de Mme Thatcher ?) en politique £ sur la protection de son marché face à la concurrence japonaise,

américaine... Sur sa défense, entre deux feux, l'URSS et les USA.
- LE PRESIDENT.- La construction de l'Europe est une nécessité. C'est dans-le-cadre d'une Europe confédérale et véritablement européenne que notre indépendance pourra être sauvegardée. Depuis sept ans, malgré la crise économique mondiale, la France a concouru, par ses initiatives, non seulement à l'indispensable maintien de ce qui avait été construit, mais aussi à l'organisation progressive de l'Union européenne.
- J'ai exigé de nos partenaires le respect des trois principes de la politique agricole commune : la solidarité financière, l'unité du marché et la préférence communautaire.
- J'ai obtenu dès 1974 que se réunisse trois fois par an le Conseil européen, qui rassemble les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la Communauté pour qu'ils définissent les grandes lignes d'une politique européenne. J'ai demandé à nos partenaires que l'Assemblée des Communautés européennes soit élue au suffrage universel direct.
- J'ai oeuvré à la mise en place du système monétaire européen dont vous savez qu'il fonctionne beaucoup mieux que certains ne l'avaient annoncé. Enfin, j'ai veillé au renforcement de la coopération politique européenne, qui a permis à l'Europe de parler d'une seule voix et de se faire entendre sur la scène internationale. C'est ainsi que les Neuf ont adopté des positions communes lors de l'invasion de l'Afghanistan ou lors du déclenchement du conflit irako-iranien, qu'ils ont décidé des sanctions économiques contre l'Iran à la suite de la prise en otage du personnel de l'ambassade américaine à Téhéran, et qu'ils ont essayé de relancer les négociations au Proche-Orient pour faciliter l'instauration d'une paix juste et durable dans la région.
- Dans les prochains mois, un des problèmes les plus importants sera celui du respect des règles de la politique agricole commune. Il faudra sans doute aussi améliorer les mécanismes de consultation et de coopération entre l'Europe de les Etats-Unis. Les Etats européens devront enfin intensifier leur coopération dans le domaine de la défense.
- Vous pouvez donc conclure que la construction de l'Europe reste l'un des objectifs prioritaires de la politique extérieure de la France.\
QUESTION.- Et si l'URSS envahissait la Pologne, quelle serait votre réaction immédiate ? Quels moyens de "dissuasion" mettriez-vous en oeuvre ?
- LE PRESIDENT.- Je voudrais rappeler la position de la France sur cette grave question £ grave pour l'avenir des relations entre l'Est et l'Ouest, grave aussi en-raison des liens si profonds qui attachent la France à la Pologne.
- La France est actuellement le chef de file des pays qui organisent l'aide à la Pologne. Vous savez que cette aide est indispensable à la survie de l'économie polonaise et à l'alimentation du peuple polonais. Nous continuerons à aider la Pologne dans un esprit de fraternité.
- Mais cette aide à la Pologne est destinée à permettre aux Polonais de réorganiser et de redresser leur économie, bien entendu sans intervention extérieure et également sans violences intérieures qui reviendraient sur les acquis du peuple polonais. Nous avons une double exigence : qu'on laisse vivre la Pologne à l'abri de toutes les ingérences et de toutes les violences £ que l'on préserve les nouveaux acquis du peuple polonais.
- Il va de soi que, si des événements graves devaient se produire en Pologne, ils ne manqueraient pas d'avoir les conséquences les plus sérieuses sur les relations en Europe et sur les relations internationales dans leur ensemble. La France a fait connaître clairement sa position sur ce point.\